

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 21 décembre 2007
(convocation du 10 décembre 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Décembre Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BURGUIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HOURCQ Robert, Mme ISTE Michèle, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. GRANET Michel (à cpter de 11 h 45)
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain (jusqu'à 10 h 30)
M. JUPPÉ Alain à M. VALADE Jacques (à cpter de 11 h 45)
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. BELIN Bernard à M. BAUDRY Claude (jusqu'à 10 h 00)
M. BENOIT Jean-Jacques à M. JOUVE Serge (jusqu'à 10 h 30)
Mme. BOURRAGUE Chantal à Mme. CARLE DE LA FAILLE M. Claude
Mme. BRUNET Françoise à M. DAVID Jean-Louis
M. CANIVENC René à M. CASTEL Lucien
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DELAUX Stéphan
M. CAZENAVE Charles à M. PETIT Alain

Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
Mme. DARCHE Michelle à Mme. PUJO Colette
M. FAYET Guy à M. CASTEX Régis
M. GOURGUÉS Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
M. HURMIC Pierre à Mme. NOËL Marie-Claude
M. JAULT Daniel à Mme. NABET Brigitte
M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. QUANCARD Joël à M. DUCASSOU Dominique
Mme. VIGNE Elisabeth à M. SIMON Patrick

LA SEANCE EST OUVERTE

Projet de Programme Pluriannuel d'Investissements 2008-2012 (PPI) - Adoption

Monsieur HOUDEBERT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

En hausse de 83 M€ par rapport au PPI précédent, le programme quinquennal 2008 – 2012 affiche un montant d'investissements, tous budgets confondus, de 1 692 573 703 € dont :

- 1 137 904 943 € (67 % sur le budget principal,
- 554 668 760 € (33 %) aux budgets annexes.

Cette hausse concerne essentiellement le budget principal (91 M€), et porte notamment sur l'aménagement urbain et l'habitat, la voirie et l'assainissement eaux pluviales. Concernant les budgets annexes, l'augmentation constatée sur l'activité déchets ménagers (12 M€) et sur l'assainissement eaux usées (30 M€) est compensée par un ralentissement des investissements dans le domaine des transports, lié à la fin de la deuxième phase du tramway, les projets d'extension de créations de lignes nouvelles étant programmés pour l'essentiel au-delà de 2012.

Au plan financier, ce programme d'investissement respecte, avec 93,2 M€ en 2008, l'épure financière des 100 M€ d'emprunts que le Conseil de la Communauté s'est fixé sur le budget principal. Il n'en est pas de même, par contre, sur les années 2009-2012, où le dépassement se situe globalement autour de 116 M€ sur le budget principal.

Dans un contexte marqué par la hausse des taux d'intérêt, les incertitudes sur l'évolution des ressources fiscales et des dotations de l'Etat, il appartiendra à la prochaine mandature de revoir ce programme en fonction de ses priorités et de l'évolution des capacités financières de la CUB.

Le PPI 2008-2012, présenté cette année selon une forme simplifiée, est annexé à la présente délibération.

I – UNE PRESENTATION REFONDUE DANS UN BUT DE SIMPLIFICATION

Le PPI faisait précédemment l'objet de deux documents distincts présentés au vote des élus :

- Le PPI par domaine, présentant l'ensemble des investissements selon une logique budgétaire et comptable : séparation budget principal et budgets annexes, investissements directs et indirects, codification des lignes (M14, codes CRB, programme, segmentation stratégique, contrat d'agglomération, localisation géographique),
- Le PPI par segmentation stratégique, présentant le PPI sous une forme plus politique : regroupement des investissements par axes, sous axes et segments, commentaires écrits sur les politiques et projets communautaires.

Les élus et les services ont exprimé assez largement une demande de remise à plat de la présentation du PPI, jugée complexe et ne mettant pas toujours suffisamment en avant les évolutions les plus récentes des politiques communautaires.

Une présentation du PPI rénovée, basée sur un découpage par domaine, gage de lisibilité et de stabilité du document, est donc proposée. Chaque domaine est découpé en missions. La nouvelle arborescence du PPI comprend ainsi 11 domaines et 50 missions.

Un seul document est conservé, son contenu étant allégé afin de rendre les informations du PPI plus explicites pour tous. Il inclut des commentaires écrits par mission.

Il s'agit d'une première étape, le travail de refonte du PPI se poursuivra en 2008 sur l'harmonisation des libellés des lignes du PPI, selon une logique opérationnelle et non comptable, la clarification des modes de calcul des évaluations, une réflexion sur le nombre de lignes à conserver au PPI et les incidences sur l'articulation entre budget et PPI, et enfin la conception d'une nouvelle maquette du PPI permettant de rendre le document plus lisible.

II – LE PROJET DE PROGRAMME QUINQUENNAL PAR DOMAINE

Activités funéraires – cimetières : 5 M€

Outre des aménagements prévus sur les cimetières intercommunaux d'Artigues et de Pessac-Mérignac, la Communauté Urbaine poursuit la réalisation de la première tranche du cimetière de Bois Gramond à Eysines. Au total, les crédits prévus s'élèvent à 4,2 M€¹, auxquels il faut ajouter 750 000 € au titre de l'aide aux communes.

Développement économique : 109,5 M€

L'aménagement des sites d'activités économique représente le premier poste de dépenses d'investissement dans le domaine économique (54,6 M€). L'aménagement des sites d'intérêt métropolitain se poursuit à Blanquefort, Bruges – Bordeaux frêt, Bordeaux-Lac, Bassens et sur le site Nord-Ouest Aéroport (création de l'Aéroparc). La CUB prévoit de réaliser également divers travaux de desserte voirie, la fin des travaux de la ZAC Mermoz à Eysines ainsi que le projet d'aménagement du Bioparc à Pessac-Mérignac.

En matière de tourisme et de loisirs, l'aménagement de l'écosite et du parc à thème du Bourgaillh se poursuivent (7,7 M€).

¹ Les montants indiqués correspondent aux crédits prévus sur la période 2008-2012

La CUB prévoit de réaliser de nouvelles poses de fourreaux haut-débits, remis à Inolia dans le cadre de la délégation de service public en cours (2,5 M€).

En matière d'enseignement supérieur et de recherche, la Communauté Urbaine sera appelée à participer à différents projets inscrits au CPER 2007-2013, notamment l'aménagement des campus universitaires de Pessac-Talence-Gradignan et de Bordeaux-Carreire. Une enveloppe prévisionnelle de 35 M€ est inscrite au PPI, son affectation précise restant à déterminer dans le cadre des négociations contractuelles à venir entre la CUB et la Région.

En ce qui concerne le MIN de Bordeaux-Brienne, la fin des travaux d'extension et de mise en conformité sont programmés jusqu'en 2009.

Enseignement : 22,2 M€

La Communauté Urbaine effectue des travaux de rénovation sur les groupes scolaires de sa propriété, et procède à des acquisitions d'équipements de mobilier ainsi qu'à des aménagements d'aires de jeux.

Le groupe scolaire Louis Aragon à Floirac fait l'objet d'une opération de restructuration et d'extension, avant sa rétrocession à la commune (1,2 M€)

Administration générale : 57 M€

La rénovation de l'Hôtel de communauté entrera en phase opérationnelle en 2009 et devrait se poursuivre jusqu'en 2014 (26,7 M€).

Urbanisme et habitat : 296,7 M€

Dans le domaine foncier, des crédits spécifiques (50,7 M€) sont prévus pour les acquisitions non directement financées par les opérations communautaires, les préemptions à des fins communales, les acquisitions préalables à la création de ZAC, la gestion du patrimoine communautaire, y compris les démolitions pour raison de sécurité, étant précisé qu'une réflexion est menée par ailleurs sur l'opportunité de mettre en place un Etablissement Public Foncier Local.

Le projet d'aménagement des Quais de Bordeaux s'achèvera en 2009, avec notamment la réalisation du Parc des Berges.

La poursuite du programme des opérations d'aménagement (ZAC, PAE, centres-bourgs) est prévu pour un montant total de 146,7 M€, incluant la suite des acquisitions des terrains pour la ZAC Bastide II (10 M€ en 2008 et en 2009), soit 29,4 M€ en moyenne annuelle de 2008 à 2012.

Les projets de la politique de la ville sont entrés en phase opérationnelle, entraînant une croissance des dépenses jusqu'en 2009 et 2010, suivie d'un ralentissement traduisant la fin progressive des opérations. Le PPI prévoit 41,2 M€ de 2008 à 2012.

Les crédits consacrés au logement s'élève à 41,9 M€, permettant de faire face aux nouvelles orientations des politiques communautaires dans ce domaine.

Incendies et secours : 5,4 M€

3,9 M€ sont prévus pour la participation de la Communauté Urbaine à l'extension du centre de secours de Saint-Médard-en-Jalles et le déplacement du centre de la Benauge.

1,5 M€ sont programmés pour l'entretien, la réparation et le remplacement des bouches et poteaux d'incendie.

Environnement : 8,6 M€

La mise en œuvre du Plan climat comprend des actions destinées à la maîtrise des consommations énergétiques et la promotion des énergies renouvelables, ainsi que le développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture et des véhicules propres. 2 M€ sont programmés.

La politique de mise en valeur des espaces naturels communautaires se poursuit avec les actions programmés sur le Parc des Jalles (1 M€), dans le cadre du Plan Garonne (2,1 M€) et pour la réalisation de cheminements doux (0,8 M€).

Afin de lutter contre les inondations par le fleuve, la Communauté urbaine prévoit de participer aux programmes de travaux décidés par les syndicats intercommunaux de gestion des digues (2,4 M€).

Déchets ménagers : 67,7 M€

47,6 M€ sont consacrés à la collecte des déchets, afin d'acquérir des bacs et bornes de collecte, construire un troisième dépôt à Eysines et renouveler le parc des bennes.

Le plan « Centres de recyclages », approuvé le 24 février 2006, sera mis en œuvre progressivement, qu'il s'agisse de la création de nouveaux centres, comme des dépenses permettant l'amélioration du fonctionnement de l'ensemble des centres (11,6 M€).

Les réhabilitations des anciennes décharges du Bourgaillh et de Labarde seront menées à leur terme (2,7 M€).

Des travaux de raccordement au réseau de chaleur des Hauts-de-Garonne seront réalisés, notamment dans le cadre des opérations du GPV, pour un montant de 4,9 M€.

Assainissement et eau : 246 M€

La Communauté Urbaine prévoit la réalisation de 45,3 M€ d'investissements sur le réseau primaire d'assainissement eaux pluviales. 7,5 M€ seront consacrés aux évolutions du système de régulation RAMSES.

Des crédits sont prévus à hauteur de 1 M€ pour le développement de l'eau industrielle et de 0,7 M€ pour la protection des sources d'eau potable.

Dans le domaine des eaux usées, la Communauté Urbaine réalisera la reconstruction de la station Louis Fargue à Bordeaux, pour un montant de 82 M€. Des travaux sont également prévus sur les stations Clos de Hilde et Brazza, ainsi que divers travaux de raccordement.

Au total, 175,6 M€ sont consacrés aux équipements d'assainissement eaux usées.

Stationnement : 2,3 M€

Des travaux sont prévus en 2008 et 2009 sur les parcs de stationnement de Mérignac Charles-de-Gaulle et Saint-Jean.

Transports : 386,9 M€

50,6 M€ seront consacrés aux projets ferroviaires : suppression du bouchon ferroviaire, protections phoniques, projets de LGV dont la ligne Tours-Bordeaux pour laquelle la CUB a été sollicitée pour un montant de 140 M€.

Les projets de pôles intermodaux font l'objet d'une prévision de 28,4 M€.

L'exploitation du réseau TBC, en l'état actuel des investissements à la charge de la Communauté Urbaine dans le cadre du contrat en cours avec Veolia transports, génère un programme d'équipements de 96 M€, portant sur le système d'exploitation, le renouvellement du parc de véhicules et rames de tramway, les travaux sur bâtiments d'exploitation et dépôts d'autobus.

Les extensions de TCSP et créations de lignes nouvelles (fin de la phase 2 du tramway, extensions de lignes et développement de nouvelles lignes de TCSP, tram-train du Médoc) génèrent un investissement prévisionnel de 212 M€.

Voirie : 485,1 M€

La Communauté Urbaine est sollicitée pour participer à des projets d'aménagements de voirie nationale, notamment les travaux de mise à 2x3 voies de la rocade. Dans l'attente de la signature des conventions correspondantes avec l'Etat, le PPI prévoit un engagement estimé à hauteur de 34M€.

Les travaux d'aménagement de voirie communautaire sont estimés à 319,6 M€ sur la durée du PPI. 30,2 M€ seront consacrés à l'aménagement d'itinéraires intercommunaux, 130,8 M€ aux projets d'ouvrages d'art, essentiellement le Pont Bacalan-Bastide (évalué à 135,4 M€ en valeur janvier 2007 et pour lequel 128 M€ sont prévus sur la durée du PPI), 20,1 M€ aux aménagements de voirie en faveur des transports, 53 M€ aux travaux concomitants et indissociables du tramway et 84,1 M€ à divers aménagements de voirie.

Les dépenses d'équipement liés à la gestion de la voirie communautaire s'élèvent à 131,4 M€, dont 4,6 M€ au titre des ouvrages d'art, 95,8 M€ pour le maintien en bon état de la voirie (y compris les enveloppes communales), 6,4 M€ pour l'acquisition de matériels et outillages, 14 M€ pour l'activité circulation signalisation, 10,7 M€ pour les travaux sur bâtiments et installations.

III – LES MODALITES PREVISIONNELLES DE FINANCEMENT DU PPI 2008 – 2012

Le programme quinquennal fait apparaître un montant d'emprunts de 729,7 M€ soit 43,11% des ressources du programme. Sur le budget principal, ce taux est de 53,53%.

Financement programme quinquennal avec le tramway			Financement programme quinquennal sans le tramway		
Nature	Montant	% dans total	Nature	Montant	% dans total
Emprunts	729 724 249	43,11%	Emprunts	664 636 752	45,60%
Ressources Spécifiques	267 059 154	15,78%	Ressources Spécifiques	267 059 154	18,32%
Subvention Tramway	18 140 208	1,07%	Subvention Tramway	0	0,00%
Cessions d'éléments d'actif	30 000 000	1,77%	Cessions d'éléments d'actif	30 000 000	2,06%
Autofinancement Tramway	151 874 083	8,97%	Autofinancement Tramway	0	0,00%
Autofinanc. autres budgets	495 776 009	29,29%	Autofinanc. autres budgets	495 776 009	34,02%
TOTAL	1 692 573 703	100,00%	TOTAL	1 457 471 915	100,00%

Au regard de l'ensemble des éléments présentés ci-dessus, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- **adopter**, tel qu'il vous est proposé, le programme pluriannuel des investissements 2008-2012, dont le document de présentation par domaine et par mission est joint en annexe, sachant que les programmes portant sur les années 2009 à 2012 seront réexaminés au moment de la préparation budgétaire de chaque exercice pour être adaptés en fonction de nouvelles priorités susceptibles de se dégager et de l'évolution des possibilités financières de notre Etablissement.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe communauté d'avenir s'abstient

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 décembre 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
9 JANVIER 2008**

PUBLIÉ LE : 9 JANVIER 2008

M. HENRI HOUDEBERT